

# MESSAGE DE 2013 AUX GENERATIONS FUTURES

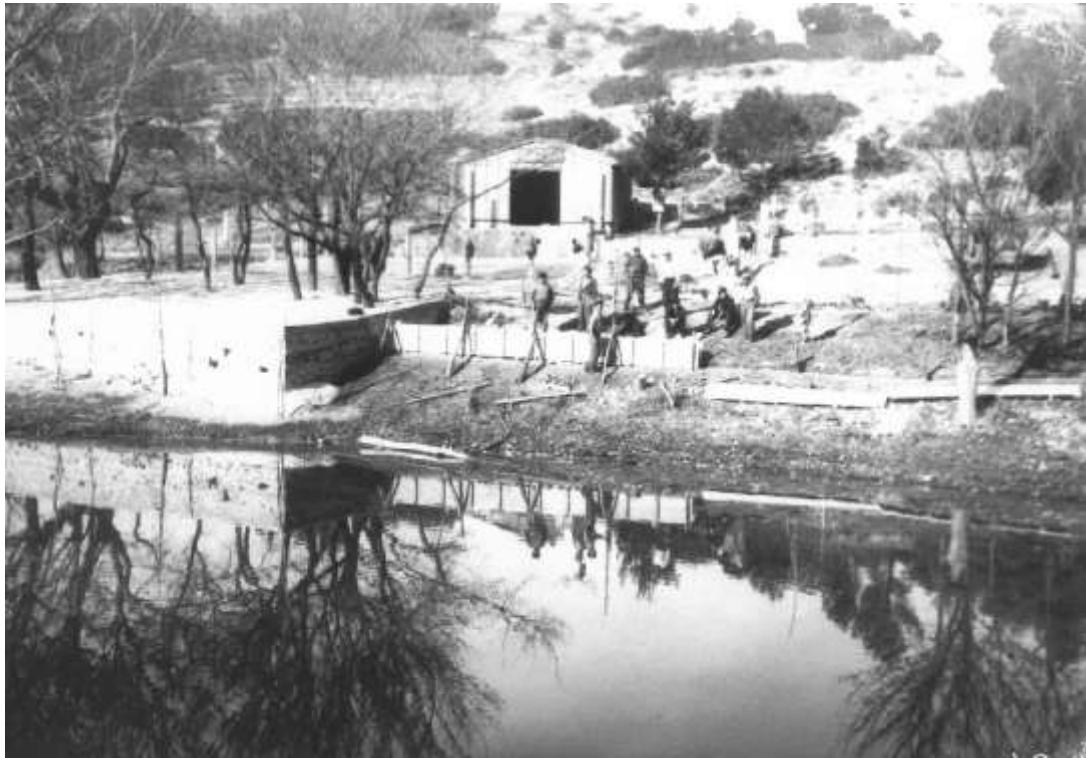
LES AMIS DE L'ECLUSE.  
Association loi de 1901



En 1941. M. Marcel Morard crée l'association « les Amis de l'Ecluse ».  
Cette association « loi 1901 », est propriétaire des terrains où sont situées l'actuelle piste de danse et la buvette. Le but de l'association était d'embellir le site, d'organiser des voyages touristiques, et également, à cette époque, de gérer la pêche sur le Lac.



C'est le temps des premiers bals et de l'aménagement du site dès les années 50



A cette époque là, l'accès au barrage était interdit par deux murs en pierre munis chacun d'une porte. **On ne pouvait donc pas faire le tour du Lac.**

La seule possibilité d'accès à l'autre rive, était de remonter le torrent des Chaudeirolles et de sauter la rivière à l'endroit le plus étroit.



En 1959, M. Morard a donc eu l'idée de lancer une passerelle au-dessus du lac, pour permettre un accès facile aux pêcheurs et aux promeneurs sur l'autre rive. (A l'époque, l'association des Amis de l'Ecluse s'occupait également de la pêche sur le Lac).

1960 : Le projet est lancé.

Le financement est assuré dans un premier temps par M. Albert Ulpate qui avance les fonds. Petit à petit l'association remboursera cette avance.

M. Morard fait appel aux frères Michelier (Georges, André et Raymond), de Caromb, pour construire cet ouvrage métallique.

Georges Michelier, était un grand admirateur de Gustave Eiffel. Il encensait la légèreté et l'élégance des ouvrages du génial constructeur, célèbre dans le monde entier.



Quoi de plus naturel que de reprendre la technique employée par Eiffel pour lancer une passerelle au-dessus du Lac ? Celle-ci devait être résistante, légère, et bien sûr la moins onéreuse possible.





Eiffel avait déjà construit des passerelles en « kit » qu'il avait envoyé dans le monde entier. La passerelle sur la photo ci dessus a été lancée au Tonkin au début du 20<sup>ème</sup> siècle. On remarquera l'étrange ressemblance avec celle construite au Lac du Paty bien des années plus tard.

#### LE DEBUT DES TRAVAUX

1959 : On commence d'abord par construire les fondations et élever les piliers en béton armé.





Création des fondations et élévations des piliers

## LA PARTIE METALLIQUE

Une fois les plans réalisés, les tronçons ont été préfabriqués dans l'atelier de Caromb, puis transportés jusqu'au bord du lac.

Les tronçons entiers ont ensuite été assemblés et soudés entre eux directement sur le site du Lac du Paty.



Assemblage et soudure des tronçons



Une fois deux tronçons assemblés, la passerelle est lancée au-dessus du lac grâce à un tracteur, des poulies et un treuil.



Tout l'art réside dans l'équilibre des tronçons. La partie en porte à faux dans le vide doit être moins lourde que la partie restée à terre, et ce, jusqu'à atteindre le premier pilier.







Petit à petit la passerelle avance et va bientôt franchir le Lac

**Dimensions de la passerelle au final : Longueur 34.20 m largeur 1.20 m**

La passerelle est inaugurée en grandes pompes le Lundi de Pâques 1960 par le sénateur Geoffroy, le Maire de Caromb, M. Sauvan, et de nombreuses personnalités.







Le Mirdional - La France - CINQ

# L'inauguration de la passerelle du lac du Paty *bel ouvrage d'art* *dû aux "Amis de l'Ecluse"* marquera une date dans l'équipement touristique



Les personnalités franchissent la passerelle. \*

Il fait très froid en ce matin de lundi de Pâques, mais il y a foule au lac du Paty pour assister à l'inauguration de la passerelle qui relie désormais les deux rives du lac du Paty. Splendide dans son vert, ce « trait » qui franchit le lac et au milieu duquel flotte le pavillon jaune et bleu frappé des initiales des Amis de l'Ecluse, a quelque chose de solennel.



Un ruban tricolore barre encore l'accès de celle-ci et c'est M. le sénateur Geoffroy qui les franchira et suivi des nombreuses personnalités, franchira le premier les quelques 23 mètres de cet ouvrage qui ne manque pas d'allure et qui nous rapproche, désormais, de cette belle plaine d'en face si accueillante et difficilement accessible jusqu'ici.

M. Morard, président des Amis de l'Écluse, avec émotion et une pointe de fierté, très justifiées d'ailleurs, souligne l'effort continu des Amis de l'Écluse et leur but d'intensifier encore l'accueil touristique du lac du Palu.

M. Charles Roger, son successeur, retrace rapidement l'évolution de ce coin charmant, et, si sa parole ajoute à la valeur du site, elle ne sera pas sans conclusion à l'œuvre d'embellissement du site, mais il lui faut l'avis de tous, avant tant d'assurances, gages, à l'avenir du lac, devant être communiqué de ses « Amis de l'Etang », les communités présentes et les siennes conquises par tant de sympathie, par cette ambiance de fête qui plane, se prolongeait ne pas répondre à la situation.

ne pas répondre à ces objections. Et M. SAUVAGE, ministre de Commerce, M. de Monper, vice-président du Conseil général, M. de Goussier, député, ont répondu à ces objections, disant que les poignées d'hommes dévoués, corps et âme, se sont sacrifiés pour la Vaucluse et ajoutant, qu'ils faisaient tout pour faciliter la tâche d'embellissement du site. En même temps d'un restaurant, d'un hôtel, d'un casino, mais on n'est jamais là que pour, mais avec des « pairs de la trappe des Amis de l'Ecluse on ne peut douter de rien ».

M. Geoffroy coupe alors le traditionnel ruban tricolore et toute la foule qui s'est groupée derrière les personnalités fran-



Quelques-uns de ceux à qui nous devons cette merveilleuse réussite

chit allègrement et joyeusement  
ce petit « pont transbordeur »  
miniature, dès lors l'arguetti de  
Caromb.

Auteur de M. Morano, président des A.G.P. et de ses amis, nous avons noté la présence de M. Saurin, maire de Caromb et de son Conseil municipal; de MM. Santoni, député; Geoffroy, sénateur; Booyer et Cornillon.

conseillers généraux: M<sup>me</sup> Moullereau-Lamoureux, maire de Barrois; M. Meyer, président du S. L. du Carcinoma.

La fête champêtre prenait alors toute son ampleur et dont vous verrez par ailleurs, par le texte et les photos, l'extraordinaire ambiance qu'il y régnait, malgré l'insolence du temps.

P. SAHRAU.

P. SAMBAY

**SAINT-HIPPOLYTE**  
**LE-GRAVEYROL**

**ALLO ALLO !!**

Nous sommes parés  
vrit, se croquer, s'écrouler,  
de nous commettre, mais  
d'abord de nous faire.

Où il y a complétement  
Cocoon général et de l'intel-  
ligence des différents perses  
dans les poteries. Les gens  
tant attendus ont germé  
hors de la terre et la  
téléphonie publique est  
un lieu d'habitation, c'est un  
craquement sur le radio  
maître et Mme, dont la d-



De gauche à droite : M. Saurin, maire de Caromb pendant so  
allocation et M. le sous-préfet de Carpentras.



## Une belle réalisation des «Amis de l'Ecluse» de Caromb :



On procède actuellement, ainsi que nous l'avons relaté, à la pose d'une passerelle qui joindra les deux rives du lac d'été présidé par M. Marcel Morard, permettra aux pêcheurs et promeneurs de gagner une superbe pinède. Les travaux sont actuellement en cours. Notre montage photographique montre à gauche l'un des éléments de la passerelle, et à sa droite une vue d'ensemble du montage. A l'extrême droite : la pinède, objet des rêves de tous les promeneurs, qui va devenir accessible. \*

**A l'écluse du Paty, le sénateur GEOFFROY  
a coupé le ruban tricolore**

## «Amis de l'Ecluse» de Caromb : la passerelle du lac du Paty



On procède actuellement, ainsi que nous l'avons relaté, à la pose d'une passerelle qui joindra les deux rives du lac du Paty. Ce projet, cher depuis longtemps aux "Amis de l'Ecluse", permettra aux pêcheurs et promeneurs de gagner une superbe pinède. Les travaux sont actuellement dans leur phase décisive. Notre montage photographique montre à gauche l'un des éléments de la passerelle, et à sa droite une vue d'ensemble de l'ouvrage. Au centre : MM. Michélier frères procédant au montage. A l'extrême droite : la pinède, objet des rêves de tous les promeneurs, qui va devenir accessible. \*

A l'origine de sa création, la passerelle était peinte de couleur verte.

Pour fêter les cinquante ans de la sa construction, les Amis de l'Ecluse ont demandé à la commune de Caromb, de donner un coup de jeune à la passerelle et de refaire le platelage.

Désormais la robe de notre ouvrage est le brun « acajou ».

En avril 2010, cinquante ans après sa construction, notre passerelle est toujours là, plus belle que jamais.





La passerelle en 2010

## Le cabanon des Musiciens

Le Cabanon initial, ouvrage métallique construit pour abriter le matériel des musiciens vers 1955 se trouvait en très mauvais état dès 2011.

La tôlerie commençait à se corroder, la toiture était fuyante et fragile, la scène des musiciens n'était pas de niveau et devenait dangereuse.

Les Amis de l'Ecluse ont donc décidé de le remettre en état dès l'année 2011 et ont réalisé un avant projet. A noter que 2011 correspond aux 70 ans de l'association.



Le cabanon en 2011



**Simulation informatique du projet final**

L'idée, outre le renforcement de la structure, était d'intégrer le cabanon dans le paysage, et de lui redonner des airs de cabanon provençal.

Un permis de rénovation a été déposé en mairie et l'autorisation de commencer les travaux 23 novembre 2011.

Ne voulant pas démolir le cabanon, il a été décidé de commencer par la toiture, celle-ci s'appuyant sur un ensemble de 6 nouveaux piliers, quatre en béton armé et 2 en pierre de taille. Ces piliers sont ancrés dans le rocher grâce à des carottages. Sur ces piliers repose une charpente métallique nouvelle, solide.

Les travaux se termineront par la pose de pierres sur la façade du cabanon, donnant l'illusion d'un véritable cabanon provençal

Les travaux ont commencé en octobre 2011 pour se terminer, pour la partie principale en mai 2013.

Tous les travaux ont été réalisés par les membres de l'association, sauf la toiture en tuile et la façade en pierre qui ont été réalisées par l'entreprise Marcellin Jérôme de Caromb. La pancarte a été peinte par l'atelier Mallet Stéphane qui a offert gracieusement ses services.

Voici ci-dessous l'aspect du cabanon, près de la fin des travaux, juste avant que nous enchâssons la bouteille contenant ce document dans la structure maçonnée.





En 2013, lors de la réalisation de ces travaux, les Amis de l'Ecluse étaient composés des membres suivants (les plus assidus)

- **Lafond Simone, présidente**
- Bourgue Claude, Vice président
- Michelier Pierre, Vice président
- Marcellin Valérie, secrétaire
- Rol René, trésorier



- Lafond André
- Morard Josette
- Morard Daniel
- Marcellin Gérard
- Ripert Muriel
- Ripert Jérémy
- Michelier Emilie
- Géa Edouard
- Michelier Sandrine
- Ripert Mickael
- Rol Sébastien
- Lafond Gérard
- Lafond Barbara (gestion de la buvette)
- Lafond Chloé
- Rol Nadège
- Beugnet Sabine
- Morard Carole
- Repichet Frédéric
- Bertacchini Carine
- Bertacchini Jérôme

Et de nombreux autres membres qu'il est impossible de citer ici ....

Le cabanon va être inauguré d'ici quelques jours, le 20 mai 2013 jour de la Pentecôte, en présence, nous l'espérons de nombreuses personnalités, et de toutes les personnes qui nous ont aidés et financés par des dons plus ou moins importants.

L'association continue plus que jamais à organiser des bals, festival de tango, festival de salsa, fête de la musique, projection de films, conférences.

Les Amis de l'Ecluse prennent plaisir à offrir du bonheur aux gens, en faisant le maximum pour que tous ces spectacles soient gratuits. Nous espérons que cela va continuer longtemps.

Mieux qu'un long discours, nous vous présentons ci après une série de photos prises au cours du chantier.

## Photos du chantier du cabanon 2011 – 2012 -2013















Demain, 29 avril 2013, nous scellerons une bouteille en verre contenant ce document dans le mortier du mur de la façade du cabanon....

Les Amis de l'Ecluse souhaitent bien du bonheur aux générations futures .... Nous espérons, lorsque sera découvert ce document, que le monde sera en paix.

Nous espérons que nos descendants aimeront le site du Lac du Paty comme nous l'avons aimé, et que tout sera entrepris pour sauvegarder ce patrimoine magnifique.

Nous vous faisons plein de bisous





Les Amis de l'Ecluse .....